

Canada  
Province de Québec  
Comté de Gatineau  
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau  
Municipalité de Denholm

Procès-verbal de la séance de conseil de la municipalité de Denholm tenue le 12 janvier 2016 à 19 h à la salle municipale de Denholm sis au 419, chemin du Poisson-Blanc.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Guindon, Maire  
Madame Marie Gagnon, conseillère poste # 1  
Madame Sylvie Lagacé, conseillère poste # 2  
Monsieur Roger Chénier, conseiller poste # 3  
Madame Danielle Cillis, conseillère poste # 6  
Monsieur Richard Poirier, conseiller poste # 4

Est absente : Madame Annik Gagnon, conseillère poste # 5

Aussi présent :

Monsieur Stéphane Hamel, occupant le poste de secrétaire d'assemblée.

## **Ordre du jour**

- 1.1 Ouverture de la séance**
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour**
- 1.3 Adoption du Procès-verbal de la séance ordinaire du 1er décembre 2015**
- 1.4 Adoption des Procès-verbaux des trois (3) séances extraordinaires du 15 décembre 2015**

## **2. Greffe**

- 2.1 Avis de motion**
- 2.2 Taxes impayées - 2015**
- 2.3 Recommandation - Vente pour taxes**
- 2.4 Règlement - Entente relative à la Cour municipale régionale de MRC des Collines-de-l'Outaouais**

## **3. Finances, Administration et Ressources humaines**

- 3.1 Adoption des comptes payés au 31 décembre 2015.**
- 3.2 Adoption du rapport de revenus et dépenses, du journal des salaires, du rapport comparatif et de l'analyse des comptes à recevoir au 31 décembre 2015**

**3.3 Demande de subvention au Ministère des Transports du Québec dans le cadre du Transport Adapté – Volet souple**

**3.4 Entente de Transport Adapté – Contrat de Madame McGrath**

**4. Sécurité Incendies**

**4.1 Rapport SCRI 2005**

**4.2 Nomination Lieutenant**

**4.3 Nomination pompier**

**5. Divers**

**5.1 Demande aide financière - Auberge P'tit Paradis**

**5.2 Demande aide financière - Suicide détour**

**6. Correspondance**

**6.1 Demande de soutien – Le Grenier des Collines**

**6.2 Collecte de fonds pour l'école primaire de Poltimore**

**6.3 Demande de participation financière 2016 – Clinique Médicale de la Vallée-de-la-Gatineau**

**6.4 Demande de subvention - Parc des chutes de Denholm**

**6.5 Demande de subvention - Les Maillons de Denholm**

**7. Varia**

**7.1 Nouvelle programmation - Programme TECQ 2014-2018**

**8. Période de questions**

**9. Fermeture de l'assemblée**

**MD AR16-01-001**

**Ouverture de la séance**

Le Maire, Monsieur Gaétan Guindon, constate qu'il y a quorum et trois (3) personnes sont présentes dans la salle municipale, leur souhaite la bienvenue et déclare la séance du Conseil ouverte à 19 h.

**MD AR16-01-002**      **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**ATTENDU QU'**un ajout au varia est apporté à l'ordre du jour, soit l'adoption d'une nouvelle programmation du programme de la taxe d'assise sur l'essence Canada-Québec (TECQ);

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marie Gagnon, appuyé par Roger Chénier et résolu que l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adoptée.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**MD AR16-01-003**      **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1er DÉCEMBRE 2015**

**ATTENDU QUE**, tous les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 1er décembre 2015 et qu'aucune modification n'est apportée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sylvie Lagacé, appuyé par Danielle Cillis et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de conseil du 1er décembre 2015.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**MD AR16-01-004**      **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES TROIS (3) SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 15 DÉCEMBRE 2015**

**ATTENDU QUE**, tous les membres du conseil ont pris connaissance des trois procès-verbaux des séances extraordinaires de conseil du 15 décembre 2015 et qu'aucune modification n'est apportée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Danielle Cillis, appuyé par Sylvie Lagacé et résolu d'adopter les trois procès-verbaux des trois séances extraordinaires de conseil du 15 décembre 2015.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**Avis de motion**

Avis de motion est donné par Marie Gagnon, à l'effet qu'un projet de règlement sera déposé à une séance ultérieure à savoir le Règlement sur les taux des certificats et permis et qu'il y aura dispense de lecture conformément à la loi.

**MD AR16-01-005**

**ADOPTION DES COMPTES PAYÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015**

**ATTENDU QUE**, deux (2) membres du comité des finances a effectué la vérification des comptes payés au 31 décembre 2015 soit Roger Chénier et Marie Gagnon ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Danielle Cillis, appuyé par Sylvie Lagacé que ce Conseil approuve les rapports des revenus et dépenses, les comptes payés au 31 décembre 2015 pour les chèques nos 997873 à 997934 ainsi que les prélèvements nos 71 à 79 se répartissant comme suit : un montant de 11 377.34 \$ pour les prélèvements, un montant de 34 694.71\$ pour le paiement des salaires et un montant de 81 141.53 \$ pour les comptes payés pour une somme globale de 127 213.58\$.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**MD AR16-01-006**

**ADOPTION DU RAPPORTS DES REVENUS ET DÉPENSES, DU JOURNAL DES SALAIRES, DU RAPPORT COMPARATIF ET DE L'ANALYSE DES COMPTES À RECEVOIR**

**ATTENDU QUE**, le conseil municipal a pris connaissance du journal des salaires, des rapports des revenus et dépenses, du rapport comparatif et de l'analyse des comptes à recevoir ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Richard Poirier, appuyé par Marie Gagnon d'adopter le journal des salaires, les rapports des revenus et dépenses, le rapport comparatif et l'analyse des comptes à recevoir ;

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**MD AR16-01-007**

**TAXES IMPAYÉES - 2015**

**CONSIDÉRANT**, qu'en vertu de l'article 1022 du Code Municipal, le secrétaire-trésorier doit déposer, au mois de novembre de chaque année, un rapport sur les taxes impayées ;

**CONSIDÉRANT**, que la direction a changé au mois de novembre 2015 ;

**CONSIDÉRANT**, le retard dans tous les dossiers administratifs ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Danielle Cillis, appuyé par Marie Gagnon et il est résolu de mettre en collection par l'aviseur juridique de la municipalité la liste de taxes impayées 2015 telle que déposée par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée unanimement

Gaétan Guindon, Maire

MD AR16-01-008

**RÉSOLUTION CONCERNANT LA VENTE POUR NON PAIEMENT  
DES TAXES**

**ATTENDU QUE**, le conseil municipal de Denholm a été avisé le 27 novembre par son aviseur juridique de trois comptes en arrérages des taxes qui n'ont pas été possible de récupérer ;

**ATTENDU QUE**, la date limite pour payer ces arrérages est expirée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Richard Poirier, appuyé par Sylvie Lagacé et il est résolu que le conseil municipal de Denholm autorise la vente pour défaut de paiement de taxes des immeubles suivants : matricule F6279-41-6959, matricule F6176-76-7493 et matricule F6176-86-7155 et de mandater la firme Lapointe Beaulieu avocats à prendre les dispositions nécessaires.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

MD AR16-01-009

**RÈGLEMENT 2016-01 - COUR MUNICIPALE**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE GATINEAU  
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE DENHOLM**

**RÈGLEMENT NO. 2016-01**

Règlement numéro 2016-01 concernant l'adhésion de la municipalité de Denholm à l'Entente relative à la Cour municipale commune de la Municipalité régionale de Comté des Collines-de-l'Outaouais.

**ATTENDU QUE**, la municipalité de Denholm désire obtenir les services d'une cour municipale pour assurer une justice de proximité sur son territoire en facilitant notamment la pleine application de ses règlements municipaux et la poursuite des contrevenants ;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 9.1 de l'Entente portant sur la délégation à la municipalité régionale de Comté des Collines-de-l'Outaouais de la compétence pour établir une cour municipale commune et sur l'établissement de cette cour, une municipalité peut adhérer à cette entente aux conditions qui y sont mentionnées;

**ATTENDU QUE**, la municipalité accepte par règlement les conditions d'adhésion énoncées à l'annexe « A » jointe au présent règlement ;

**ATTENDU QU'UN**, avis de motion a été déposé par monsieur Roger Chénier à la séance ordinaire de conseil le 1er décembre 2015 conformément à la loi ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Roger Chénier et appuyé par Richard Poirier et résolu qu'il soit statué et ordonné par règlement 2016-01 du Conseil de la municipalité de Denholm comme suit :

### **ARTICLE 1**

La municipalité de Denholm adhère à l'Entente relative à la Cour municipale commune de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et accepte d'être soumise aux conditions prévues à cette entente et à l'annexe jointe au présent règlement. Une copie de cette entente est aussi annexée au présent règlement pour en faire partie intégrante comme si elle était ici au long reproduite.

### **ARTICLE 2**

Le maire Gaétan Guindon et le directeur général Stéphane Hamel sont autorisés à signer au nom de la municipalité, l'annexe confirmant l'adhésion de cette dernière à l'entente relative à la Cour municipale commune de la MRC des Collines-de-l'Outaouais aux conditions qui y sont mentionnées.

### **ARTICLE 3**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.  
Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Gaétan Guindon  
Maire

\_\_\_\_\_  
Stéphane Hamel  
Directeur Général

### **ANNEXE "A"**

Annexe relative aux conditions d'adhésion à l'entente portant sur la délégation à la MRC des Collines-de-l'Outaouais de la compétence pour établir une cour municipale commune et sur l'établissement de cette cour.

### **ARTICLE 1**

La municipalité de Denholm accepte de verser, en une seule fois et à titre de contribution d'adhésion à la cour municipale commune de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, un montant de 2,67\$ per capita selon la population établie pour celle-ci par le décret 1060-2014 du 3 décembre 2014, adopté par le Gouvernement du Québec soit 580 habitants pour un montant de 1548,60\$.

La Municipalité de Denholm par :

\_\_\_\_\_  
Gaétan Guindon  
Maire

\_\_\_\_\_  
Stéphane Hamel  
Directeur Général

**MD AR16-01-010**

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DANS LE CADRE DU TRANSPORT ADAPTÉ – VOLET SOUPLE**

**ATTENDU QUE**, la Municipalité de Denholm ne dispose pas de transport adapté pour ses citoyens ;

**ATTENDU QUE**, cette situation perdure depuis l'annonce, en mars 2006, de la Corporation de transport adapté de la Vallée-de-la-Gatineau à l'effet que celle-ci

cessait de desservir la Municipalité de Denholm pour des raisons de coût d'opération ;

**ATTENDU QUE**, la Loi exige que la Municipalité offre ce service lorsqu'il y a une demande sur son territoire ;

**ATTENDU QUE**, le ministère des Transports du Québec offre un programme appelé « Volet souple » pour les municipalités aux prises avec une problématique telle que celle que vit Denholm et que ce programme permet l'obtention de subvention afin de financer une partie des coûts relatifs au transport adapté;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Roger Chénier, appuyé par Sylvie Lagacé et résolu, que le Conseil de la Municipalité de Denholm demande au ministère des Transports du Québec d'adhérer au programme « Volet souple » pour le transport adapté, que le Conseil confirme l'engagement de la Municipalité à défrayer 20% minimum des coûts du service de transport adapté et d'autoriser le directeur général Stéphane Hamel, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Denholm, les documents nécessaires à cette demande.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

MD AR16-01-011

**CONTRAT TRANSPORT ADAPTÉ**

**CONSIDÉRANT QUE**, la loi sur les compétences municipales accordent aux municipalités des pouvoirs leur permettant de répondre aux besoins municipaux, divers et évolutifs, dans l'intérêt de leur population et que l'article 91 peut accorder aux municipalités une aide d'assistance aux personnes physiques défavorisées ou dans le besoin ;

**CONSIDÉRANT QUE**, le Conseil de la Municipalité a, le 12 janvier 2016, fait une demande au ministère des Transports du Québec afin d'adhérer au Programme «Volet Souple» en transport adapté, par sa résolution numéro MD AR16-01-010;

**CONSIDÉRANT QUE**, la Municipalité veut reconduire l'entente de service de Madame Céline McGrath, citoyenne de la Municipalité de Denholm en vue d'assurer le transport pour desservir la clientèle handicapée de la Municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Danielle Cillis, appuyé par Richard Poirier et résolu de reconduire l'entente de service de Madame Céline McGrath et autorise le Maire Monsieur Gaétan Guindon à signer l'entente de service pour et au nom de la municipalité de Denholm.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**MD AR16-01-012**

**Schéma Couverture de Risque en incendie 2015 (SCRI)**

**ATTENDU QUE**, dans le cadre du schéma de risque en incendie la municipalité doit faire un rapport d'activités de son service d'incendie chaque année ;

**ATTENDU QUE**, le directeur du service d'incendie Monsieur Ghyslain Robert a déposé ledit rapport au conseil municipal le 7 janvier 2016;

**EN CONSÉQUENCE**; il est proposé par Danielle Cillis, appuyé par Roger Chénier et il est résolu d'informer le coordonnateur en prévention en incendie de la MRCVG Monsieur Louis Gauthier et le ministre de la Sécurité publique que le conseil municipal de Denholm a pris connaissance du rapport du schéma de risque en incendie 2015 déposé par le directeur en service incendie de Denholm Monsieur Ghyslain Robert et ce conformément à l'article 35 de la loi sur la sécurité incendie et que le rapport 2015 soit acheminé au Ministre de la Sécurité publique via la MRCVG à savoir Monsieur Louis Gauthier.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**MD AR16-01-013**

**Nomination au service sécurité incendie (SSI) de Denholm**

**ATTENDU QUE**, Monsieur Benoit Lajoie est un pompier formé et actif au sein du SSI de Denholm ;

**ATTENDU QUE**, Le directeur du SSI de Denholm recommande la nomination de Monsieur Benoît Lajoie au titre de Lieutenant du SSI de Denholm,

**ATTENDU QUE**, Monsieur Benoit Lajoie s'engage à suivre la formation d'officier non-urbain dans les prochains 48 mois ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Richard Poirier, appuyé par Marie Gagnon et il est résolu que la municipalité nomme M. Benoit Lajoie à titre de lieutenant de la brigade du service d'incendie de Denholm.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**MD AR16-01-014**

**Nomination au service sécurité incendie (SSI) de Denholm**

**ATTENDU QUE**, Monsieur Paul Brouillard demande à joindre la brigade du SSI de Denholm ;

**ATTENDU QUE**, le directeur du SSI de Denholm recommande la nomination de Monsieur Paul Brouillard au titre de pompier du SSI de Denholm,

**ATTENDU QUE**, Monsieur Paul Brouillard s'engage à suivre la formation pompier 1 dans les prochains 48 mois ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Roger Chénier, appuyé par Sylvie Lagacé et il est résolu que la municipalité nomme Monsieur Paul Brouillard à titre de pompier de la brigade du service d'incendie de Denholm.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**MD AR16-01-015**

**LEVÉE DE FONDS CHEO - AUBERGE PTIT PARADIS**

**ATTENDU QUE**, la Municipalité de Denholm a reçu une demande de commandite de la part de L'Auberge du P'tit Paradis pour une levée de fonds;

**ATTENDU QUE**, la levée de fonds a pour but d'amasser des fonds pour le Children's Hospital of Eastern Ontario, lors d'une activité plein air qui se déroulera le 30 Janvier 2016 à l'Auberge du P'tit Paradis ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sylvie Lagacé, appuyé par Danielle Cillis et résolu que le Conseil de la Municipalité de Denholm autorise la commandite au montant de 500\$, à l'Auberge du P'tit Paradis, pour l'activité du financement de C.H.E.O.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**MD AR16-01-016**

**DEMANDE DE FINANCEMENT - SUICIDE DÉTOUR**

**ATTENDU QUE**, la Municipalité de Denholm a reçu une demande de financement de la part de Suicide détour ;

**ATTENDU QUE**, Suicide détour est un organisme qui répond à un besoin au sein de la population ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sylvie Lagacé, appuyé par Danielle Cillis et résolu que le Conseil de la Municipalité de Denholm autorise la commandite au montant de 250\$, à Suicide détour.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**MD AR16-01-017**

**DEMANDE DE FINANCEMENT - LE GRENIER**

**ATTENDU QUE**, la Municipalité de Denholm a reçu une demande de financement de la part de l'organisme Le Grenier des Collines ;

**ATTENDU QUE**, Le Grenier des Collines est un organisme de charité qui répond à des besoins de la population de Denholm ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sylvie Lagacé, appuyé par Richard Poirier et résolu que le Conseil de la Municipalité de Denholm autorise la commandite au montant de 100\$, à Le Grenier des Collines.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**MD AR16-01-018**

**DEMANDE DE FINANCEMENT - ÉCOLE DE POLTIMORE**

**ATTENDU QUE**, la Municipalité de Denholm a reçu une demande de financement de la part de l'école primaire de Poltimore ;

**ATTENDU QUE**, la levée de fonds de l'école de Poltimore est pour bâtir un hangar pour les équipements sportifs ;

**ATTENDU QUE**, des enfants de la municipalité sont inscrits à cette école ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Roger Chénier, appuyé par Sylvie Lagacé et résolu que le Conseil de la Municipalité de Denholm autorise la commandite au montant de 100\$, à l'école primaire de Poltimore.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**MD AR16-01-019**

**DEMANDE DE FINANCEMENT - CLINIQUE MÉDICALE DE GRACEFIELD**

**ATTENDU QUE**, la Municipalité de Denholm a reçu une demande de financement de la part de la clinique médicale de Gracefield ;

**ATTENDU QUE**, toute la population de Denholm a accès à la clinique médicale de Gracefield ;

**ATTENDU QUE**, quatre citoyens de Denholm profitent déjà des services de la clinique médicale de Gracefield ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Danielle Cillis, appuyé par Sylvie Lagacé et résolu que le Conseil de la Municipalité de Denholm autorise la commandite au montant de 100\$, à la clinique médicale de Gracefield.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**MD AR16-01-020**

**DEMANDE DE SUBVENTION - PARC DES CHUTES DE DENHOLM**

**ATTENDU QUE**, la Municipalité de Denholm a reçu une demande de subvention de la part du comité du Parc des chutes de Denholm ;

**ATTENDU QUE**, le Parc des chutes de Denholm est une infrastructure municipale gérée par le comité du Parc des chutes de Denholm ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sylvie Lagacé, appuyé par Richard Poirier et résolu que le Conseil de la Municipalité de Denholm autorise une subvention au montant de 800 \$, au Parc des chutes de Denholm pour l'année 2016.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**MD AR16-01-021**

**DEMANDE DE SUBVENTION - LES MAILLONS DE DENHOLM**

**ATTENDU QUE**, la Municipalité de Denholm a reçu une demande de subvention de la part du club Les Maillons de Denholm ;

**ATTENDU QUE**, le club Les Maillons de Denholm en est à sa première année d'opération et que le club est accessible à toute la population de Denholm ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marie Gagnon, appuyé par Sylvie Lagacé et résolu que le Conseil de la Municipalité de Denholm autorise une subvention au montant de 1500 \$, au club Les maillons de Denholm.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**MDAR16-01-022**

**PROGRAMMATION DE LA TAXE D'ACCISE 2014-2018**

**ATTENDU QUE**, la Municipalité doit respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et des Régions dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 ;

**ATTENDU QUE**, la Municipalité veut changer sa programmation des travaux réalisés et à réaliser pour les années 2014 à 2018 ;

**ATTENDU QUE**, la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Danielle Cillis, appuyé par Marie Gagnon et résolu que ce Conseil municipal approuve la programmation révisée des travaux prévus dans le cadre du programme TECQ 2014-2018.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**Note au  
Procès-verbal**

Une période de questions a eu lieu

**MDAR16-01-023**

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

**ATTENDU QUE**, la période de questions est terminée ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par Marie Gagnon, appuyé par Richard Poirier et résolu que la séance soit close à 20h 22.

Adoptée unanimement

---

Gaétan Guindon, Maire

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussigné, Stéphane Hamel directeur général, secrétaire-trésorier et greffier de la Municipalité de Denholm, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 12ème jour de janvier 2016.

---

Stéphane Hamel  
Directeur général, secrétaire-trésorier et greffier  
Municipalité de Denholm